

4.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Demeulenaere Isabelle (coordinateur(trice)) ;Labate Simon ;Schrijvers Lutgarde ;Sterkendries Nele ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement est de niveau intermédiaire et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour l'unité d'enseignement de niveau élémentaire ( <b>LNEER1820 - Niveau A2</b> du Cadre européen commun de Référence pour les Langues).
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de textes oraux et écrits d'intérêt général et à orientation juridique.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p><b>Compréhension à la lecture</b></p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>lire des textes factuels sur des problèmes contemporains ou sur des sujets relatifs au domaine d'études avec un niveau satisfaisant d'autonomie et de compréhension .</li> </ul> <p><i>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p><b>Compréhension à l'audition individuelle :</b></p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>comprendre les points principaux d'un exposé à condition que le sujet en soit familier et la présentation clairement structurée,</li> <li>comprendre les points principaux de documents radiodiffusés ou télévisés factuels à condition que le sujet en soit familier et que la langue soit standard et clairement articulée.</li> </ul> <p><i>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p><b>Code</b></p> <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base et extension du vocabulaire général ainsi que du vocabulaire juridique.</li> <li>Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais (les adverbes pronominaux, le mot "er", l'inversion, la voix passive, la subordonnée et les conjonctions).</li> </ul> <p><b>Culture</b></p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p><b>EVALUATION PERMANENTE</b></p> <p>Deux tests certificatifs seront organisés dans le courant de chaque quadrimestre. Ces tests porteront sur les deux dossiers vus dans les semaines qui précèdent le test : vocabulaire (socialiseren/vocabulaire juridique), points de grammaire, contenu des textes. Chaque test comptera pour 5% de la note finale à total de <b>20%</b> pour l'évaluation continue. En cas d'absence injustifiée au test, l'étudiant obtiendra 0 pour ce test. Si l'absence est justifiée au moyen d'un certificat médical, le test ne sera pas pris en considération et l'examen sera pondéré en fonction.</p> <p>Réalisation d'une vidéo en groupe. Ce travail comptera pour <b>10%</b> de la note finale.</p> <p><b>SESSION de DECEMBRE/JANVIER</b></p> <p>Fin du premier quadrimestre (S14) : examen partiel écrit obligatoire portant sur les dossiers 1 à 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le vocabulaire (socialiseren + vocabulaire juridique deel 1)</li> <li>- les points de grammaire du Q1</li> <li>- les contenus des textes du Q1</li> </ul> <p>Cet examen partiel intervient pour <b>30%</b> dans la note finale et doit être représenté en juin si la note obtenue est inférieure à 10/20.</p> <p><b>! La note reçue en janvier, reflètera uniquement le résultat obtenu au test écrit de la S14. La note d'évaluation permanente sera prise en compte dans la note de juin.</b></p> <p><b>SESSION de MAI/JUIN</b></p> <p>Fin du second quadrimestre:</p> <p>examen écrit portant sur la matière du second quadrimestre, portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vocabulaire juridique (deel 2 en 3)</li> <li>- les points de grammaire du Q2</li> <li>- les contenus des textes du Q2</li> <li>- la compréhension à l'audition (séquence non vue)</li> <li>- compréhension à la lecture</li> </ul> <p>Cet examen intervient pour <b>40%</b> dans la note finale.</p> <p><i>Rappel : examen écrit portant sur la matière du premier quadrimestre si la note obtenue était inférieure à 10/20</i></p> <p><b>SESSION d'AOÛT/SEPTEMBRE</b></p> <p>L'examen en session de septembre porte sur toutes les parties de la matière. Les points d'évaluation permanente (tests et vidéo de groupe = 30%) seront pris en compte si ceci est en faveur de l'étudiant. Dans le cas contraire, l'examen comptera pour 100%.</p> <p>Les étudiants qui n'auraient pas réalisé la vidéo de groupe devront en réaliser une pour la session de septembre. Celle-ci comptera pour 10% et l'examen écrit pour 90%.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement: cours en groupes 20 à 25 étudiants</li> <li>• Révision et extension des connaissances lexicales spécifiques au domaine d'études (syllabus "Nederlands voor studenten in de Rechten - Intermediair niveau").</li> </ul> <p>Révision en contexte des points de grammaire spécifiques du néerlandais.</p> <p>Consolidation de la compréhension de ces structures par des exercices écrits et oraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercitation et développement des aptitudes réceptives par le biais de stratégies de compréhension à la lecture et à l'audition s'adressant tant au mot (deviner) qu'au texte (anticiper). Ces techniques sont appliquées à des textes oraux ou écrits d'intérêt général et à orientation juridique (syllabus : "Nederlands voor studenten in de Rechten - Intermediair niveau").</li> </ul> <p>Le vocabulaire spécifique au domaine d'études est présenté et consolidé au moyen des textes à orientation juridique. Des exercices complémentaires devront être faits à domicile (Moodle).</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• revoir et étendre les connaissances lexicales générales ainsi que les connaissances lexicales spécifiques au domaine d'études,</li> <li>• revoir les points de grammaire spécifiques du néerlandais (les adverbes pronominaux, le mot "er", l'inversion, la voix passive, la subordonnée) et à consolider la compréhension de ces structures par des exercices écrits et oraux,</li> <li>• exercer et développer les aptitudes réceptives (lecture et audition) et, dans une moindre mesure, productives.</li> </ul>
<p>Ressources en ligne</p>	<p><a href="https://moodle.uclouvain.be">https://moodle.uclouvain.be</a></p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	4		